
DICTIONNAIRE DES TERMES EMPLOYÉS AU CONSERVATOIRE

A

Application : interface disponible sur Internet pour suivre la scolarité des élèves du conservatoire. Son adresse est : <https://conservatoire.ville-cannes.fr/extranet>

B

Bois : instruments de la famille des bois, comme la clarinette, le hautbois, le basson. La flûte et le saxophone, bien qu'étant métalliques, en font partie (raisons historiques).

C

Chœur spécialisé : chorale d'enfants qui souhaitent suivre un enseignement vocal avancé. L'entrée dans ce chœur est soumise à une audition.

Cordes frottées : instruments se jouant avec un archet frottant les cordes, comme l'alto, la contrebasse, le violon et le violoncelle.

Cordes pincées : instruments se jouant en crochant les cordes avec les doigts, un médiator ou un plectre, comme la guitare, le luth, le théorbe, la harpe.

Conservatoire à Rayonnement Départemental : indique que le conservatoire municipal de Cannes a été classé par le ministère de la Culture en fonction des enseignements et de la qualité de son équipe pédagogique. Cette appellation n'a aucune incidence sur le financement de l'établissement, qui est porté en majorité par la commune de Cannes. La Direction Régionale des Affaires Culturelles contribue quant à elle à financer les opérations d'éducation artistique et culturelle envers les élèves scolarisés sur le territoire de Cannes. Aucune autre commune ne participe au financement du conservatoire, ce qui explique la différence des tarifs pratiqués entre élèves résidents sur Cannes et élèves hors commune.

Cuivres : instruments de la famille des cuivres, comme la trompette, le tuba, le cor, le trombone.

Cursus : ensemble regroupant les matières obligatoires ou optionnelles et, le cas échéant, pour un cursus diplômant, la durée minimale d'études au conservatoire et les conditions pour obtenir un diplôme.

Cycle : période durant laquelle un élève acquiert un ensemble de savoir et de savoir-faire dans une discipline artistique. Pour une discipline instrumentale par exemple, le cycle 1 peut durer de 3 à 5 années, le cycle 2 également, le cycle 3 dure de 2 à 4 années. Le cycle spécialisé est un cycle d'orientation professionnelle.

Exemples des abréviations utilisées pour les niveaux au conservatoire :

- 1C1 : signifie « 1^{er} cycle, 1^{ère} année ».
- 2C3 : signifie « 2^{ème} cycle, 3^{ème} année »
- CS1 : signifie « cycle spécialisé, 1^{ère} année ».

D

Départements : regroupement de plusieurs disciplines dans une catégorie.

Discipline : désignation d'une matière enseignée au conservatoire (instrument, chant, théâtre, etc.)

Disciplines d'érudition : département regroupant les disciplines théoriques et de culture musicale du conservatoire, telles que la formation musicale, la composition, etc.

E

EAC : abréviation de « Éducation Artistique et Culturelle ». Le conservatoire de Cannes porte une partie du dispositif mis en place par la Municipalité, qui ambitionne que 100% des élèves cannois puissent accéder à une éducation artistique et culturelle diversifiée dans le domaine des arts, des sciences, du patrimoine, etc.



F

FM : abréviation de Formation Musicale.

Formation Musicale : cours de théorie et de culture musicale (apprentissage des notes, des rythmes, des styles, etc.)

FMAO : Abréviation de Formation Musicale assistée par Ordinateur, qui permet de s'initier à la fin du premier cycle de formation musicale à l'utilisation d'un ordinateur.

I

Imuse : nom du logiciel de gestion du conservatoire. Il permet de suivre la scolarité des élèves, de consulter les informations que vous avez transmises à l'administration.

M

MAA : abréviation de « Musiques Actuelles Amplifiées ».

Musiques Actuelles Amplifiées : département regroupant les disciplines musicales jouant un répertoire actuel, comme le pop-rock, le funk, le métal, la variété, etc.

Mandat SEPA : document autorisant les prélèvements sur votre compte bancaire si vous optez pour ce mode de paiement.

MAO : abréviation de Musique Assistée par Ordinateur. Cette discipline regroupe plusieurs apprentissages, de l'édition de partitions jusqu'à la composition à partir de sons traités électroniquement.

Méthode Suzuki : méthode permettant d'enseigner un instrument à de très jeunes enfants. Au conservatoire de Cannes, quatre enseignants du département cordes frottées l'appliquent.



O

Option musique au bac : discipline réservée aux élèves dans l'année du baccalauréat qui souhaitent présenter l'option musique pour obtenir des points supplémentaires. Des prérequis sont obligatoires : niveau minimum de fin de premier cycle de formation musicale et pratiquer un instrument ou du chant depuis plusieurs années.

S

Style : dépend du compositeur et de l'époque à laquelle une œuvre a été créée. Par exemple, style baroque, style romantique, etc.